

## COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

### Extrait des délibérations de la séance du 13 juin 2024

-----

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Troussel, Mme Azoug, Mme Youssouf, M. Constant, Mme Dellac, M. Blanchet, M. Duprey, Mme Laroche, M. Sadi, Mme Filhol, Mme Saïd-Anzum, M. Dallier, Mme Lecroq, M. Cranoly, M. Martin P-Y, Mme Pietri, M. Bluteau, Mme Paul, Mme Choulet, Mme Ségura, M. Chabani

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS :**

M. Guiraud donnant pouvoir à M. Constant  
Mme Labbé donnant pouvoir à Mme Lecroq  
M. Bedreddine donnant pouvoir à M. Sadi  
Mme Thibault donnant pouvoir à Mme Filhol  
M. Monot donnant pouvoir à Mme Saïd-Anzum  
Mme Chaumillon donnant pouvoir à Mme Azoug  
Mme Girardet donnant pouvoir à Mme Youssouf

#### **ÉTAIENT ABSENTS :**

M. Bouamrane, M. Taïbi, M. Molossi, Mme Maroun, M. Monany, M. Martin S., Mme Lagarde

-----



## Délibération n° 10-03 du 13 juin 2024

### CONVENTION RELATIVE À LA MISE À DISPOSITION DE VACCINS PAR LE DÉPARTEMENT POUR L'ORGANISATION DE SÉANCES DE VACCINATION AVEC L'ASSOCIATION KIOSQUE INFO SIDA ET TOXICOMANIE

#### La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la santé publique,

Vu la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Vu la loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique,

Vu la loi du 30 décembre 2017 et agissant l'obligation vaccinale de trois à onze vaccins chez les moins de 18 mois,

Vu le décret n°2018-42 du 25 janvier 2018 relatif à la vaccination obligatoire,

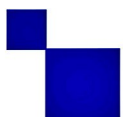
Vu la délibération du conseil départemental n° 2021-VII-24 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 lui donnant délégation,

Vu la convention cadre conclue avec l'Agence Régionale de Santé portant sur la mise en œuvre par le département de la Seine-Saint-Denis des actions de santé récentralisées en date du 1<sup>er</sup> janvier 2019,

Sur le rapport du président du Conseil départemental,

#### après en avoir délibéré,

- APPROUVE la convention de partenariat ci-annexée à conclure avec l'Association Kiosque Info Sida et Toxicomanie, relative à la mise à disposition de vaccins pour l'organisation de séances de vaccination dans le cadre du programme « Asile LGBTQI+ » en centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) et hébergements d'urgence des demandeurs d'asile (HUDA) de Seine-Saint-Denis ;



- CHARGE Monsieur le Président du Conseil départemental de signer ladite convention au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du Conseil départemental  
et par délégation,

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*